

Les moteurs des séries JM et GM (≤ 600 V) sont disponibles pour une utilisation dans des environnements présentant des atmosphères potentiellement explosives conformément à la directive ATEX 94/9/CE groupe II catégorie 3D pour la zone 22/3G zone 2.

Les presse-étoupes PTC 130 °C et certifiés sont installés de série ATEX.

Marquage de la plaque :





Sur demande, est également possible l'exécution  ATEX II 3G Ex ec IIC T4 Gc.

Légende

II = Groupe d'appartenance (utilisation en surface) ;

3 = Catégorie de protection ;

comprend les équipements conçus pour fonctionner conformément aux paramètres de fonctionnement du fabricant et fournir un niveau normal de protection ; ils peuvent être utilisés uniquement dans des zones classées 2 ou 22 poussières non conductrices.

D = Poussière pour la zone d'installation de Dc (zona 22);

G = Gaz pour la zone d'installation de Gc (zona 2);

tc / ec = mode de protection;

IIIC / IIC = = groupe d'équipements appartenant à la nature de l'atmosphère explosive;

T135°C = température maximale de surface pour les atmosphères poussiéreuses;

T3 / T4 = classe de température pour les atmosphères gazeuses.

Pour les applications avec onduleurs, il est toujours nécessaire de connecter les sondes de température fournies pour respecter les classes thermiques indiquées dans le marquage.

L'acheteur du produit sera responsable de l'adoption des mesures techniques et organisationnelles appropriées et de l'évaluation de tout risque éventuel d'explosion pour la santé et la sécurité des travailleurs dans des zones potentiellement explosives (directive 99/92/CE).

À la réception du moteur électrique, assurez-vous qu'il n'y a pas de dommages ou d'anomalies.

Avant de démarrer le moteur, vérifier les données sur la plaque, lire attentivement le manuel d'instructions (fourni avec le moteur) et vérifier son adéquation à l'application requise.